

Planter et piloter des couverts végétaux en viticulture bio

Cette formation est labélisée Ecophyto. Elle vous permet donc, en plus du suivi d'un module à distance complémentaire, de renouveler votre Certiphyto.

Public cible

Viticultrices, viticulteurs et porteurs de projet viticole en cours d'installation de l'Hérault, du Gard et des zones limitrophes.

Objectifs

• Définir un plan d'action et les itinéraires techniques pour planter des couverts végétaux en viticulture bio • Optimiser le pilotage des couverts végétaux en viticulture bio

Enjeux

Dans un contexte de changement climatique, les couverts végétaux offrent des opportunités multiples pour la viticulture méditerranéenne : rétention en eau des sols, infiltration de l'eau, atténuation des phénomènes de ruissellement, restauration de la fertilité, etc. Cette formation a ainsi vocation à fournir les éléments techniques et pratiques quant à la mise en place de couverts végétaux en viticulture bio. Elle vise à faire progresser les connaissances des viticulteurs autour des couverts végétaux et à développer l'expertise technique sur le sujet. En partant de la nutrition de la vigne, pour aller jusqu'à la mise en place d'un plan d'action de plantation, les stagiaires acquerront les connaissances et compétences nécessaires, afin d'envisager l'implantation et le pilotage de couverts végétaux sur leur parcelle.

Pré-requis

Aucun

Contenu

Jour 1 :

[Matin en salle]

Le fonctionnement du sol et les intérêts multiples des couverts végétaux

- La nutrition végétale de la vigne, la vie du sol et la relation sol-plante : interactions avec un couvert herbacé
- Les objectifs recherchés avec les couverts végétaux : structuration du sol, restitutions en éléments nutritifs, activité biologique, lutte contre l'érosion, capacité de rétention en eau, maîtrise des adventices, etc...
- Retour d'expérience et impact des couverts végétaux : références en climat méditerranéen

[Après-midi sur le terrain]

Observer mon sol et l'impact des couverts végétaux

- Analyse de l'impact des couverts sur différents types de sols
- Couvert spontané vs semé : mise en perspective de leurs avantages/contraintes respectives, et combinaison possible à la parcelle
- Observations de parcelles et interprétation (fosse pédologique si possible, méthode MERCI)

Jour 2 :

[Matin en salle]

Définir mon itinéraire avec un couvert végétal

Définition d'un plan d'action :

- Choix d'un mélange de semences en fonction des objectifs et du type de sol
- Date et méthodes de semis
- Pilotage de la destruction du couvert selon contraintes pédo-climatiques
- Gestion des parcelles en repos

[Après-midi sur le terrain]

Optimiser la mise en place des couverts

- Observation de différents mélanges semés
- Démonstration de matériels de semis et de destruction
- Gestion du nombre d'interventions et combinaison avec les autres interventions à la vigne (bois de taille, amendements, etc...)

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

09 janv 2024

RDV à 9h : Salle Cœur d'Hérault. 1 rue du Moulin Nicolas Dubreuil, conseiller et animateur en viticulture

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 02/01/2024

Tarifs

Adhérent 616€

Non adhérent 616€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Pour les autres financements, merci de nous contacter.

Plus de renseignements

Alice Calvet

alice.calvet@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %

Repas du midi à apporter



Modalités d'accès :

[Conditions générales de formation](#)

09:00 - 17:00

à huile - Ecoparc du Coeur d'Hérault - La
garrigue NOVEL.ID
34725 Saint André de Sangonis

à BIO 66

23 janv 2024

09:00 - 17:00

RDV à 9h : Salle Cœur d'Hérault. 1 rue du Moulin Nicolas Dubreuil, conseiller et animateur en viticulture
à huile - Ecoparc du Coeur d'Hérault - La
garrigue NOVEL.ID
34725 Saint André de Sangonis

Partenaire(s)



Financier(s)



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

--

Code postal : _____

Commune _____

--

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))